

ACTION URGENTE

ZIMBABWE. LE PERSONNEL D'UNE ONG DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS EST EN DANGER

La police zimbabwéenne a classé le **Projet de paix pour le Zimbabwe (ZPP)**, groupe de défense des droits humains, parmi les « menaces pour la sûreté de l'État », ce qui laisse craindre que le personnel ne soit arrêté en raison de ses activités légitimes de suivi et de recueil d'informations sur les violations des droits humains. En février, la police a effectué deux perquisitions dans les locaux du ZPP.

Le personnel du ZPP et d'autres défenseurs des droits humains risquent d'être arrêtés et placés en détention du fait de leurs activités depuis que le porte-parole principal de la police zimbabwéenne aurait déclaré, le 20 février : « La police nationale sait de source sûre que certaines entités comme le ZPP, sous couvert d'être des organisations non gouvernementales (ONG) engagées dans l'action humanitaire, prônent illégalement un changement de régime en menant des activités politiques dissimulées qui menacent la sûreté de l'État et contreviennent aux lois du pays. » Ces dernières semaines, plusieurs éminents groupes et militants défendant les droits humains ont été victimes de perquisitions, d'arrestations arbitraires et de ce qui semble être des poursuites fondées sur des motivations politiques, qui visent à restreindre la marge de manœuvre de la société civile alors que le pays se prépare à un référendum constitutionnel et à une élection décisive.

Le ZPP suit les atteintes aux droits humains grâce à un réseau national d'observateurs de terrain issus de la population locale. Le 11 février, cinq policiers de la section chargée de l'ordre public au poste de police central de Harare ont effectué une descente au siège de l'organisation, dans la même ville. Ils étaient munis d'une autorisation leur permettant de rechercher « des documents, accessoires ou enregistrements subversifs » et des « immigrants illégaux ». Ils ont saisi des documents, des téléphones portables, des postes de radio, des dossiers contenant des informations sur les donateurs et des disquettes d'ordinateur. Des policiers sont revenus sur les lieux dans la soirée et sont entrés dans le bâtiment alors qu'ils n'étaient autorisés à perquisitionner que la journée.

Selon le Premier ministre Morgan Tsvangirai, les élections pourraient se tenir en juillet 2013. Ces 10 dernières années, les violations des droits humains se sont multipliées à l'approche des échéances électorales, en particulier les fortes restrictions pesant sur les droits aux libertés d'association, de réunion pacifique et d'expression du fait des violences et des arrestations arbitraires orchestrées par l'État. Depuis quelques mois, la répression des défenseurs des droits humains prend la forme de perquisitions policières et d'arrestations arbitraires. Depuis août 2012, les locaux d'au moins six organisations ont été fouillés, dont deux à la mi-février.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- dites-vous préoccupé par le fait que la perquisition effectuée au ZPP est la sixième qui concerne une ONG en sept mois, et demandez qu'il soit mis fin au harcèlement policier qui semble être voué à décourager les activités légitimes des défenseurs des droits humains ;
- exprimez votre inquiétude quant aux déclarations publiques formulées par la police au sujet du ZPP, et appelez celle-ci à affirmer publiquement qu'elle cessera d'interférer avec les activités du ZPP et de son personnel ;
- priez instamment les autorités de respecter les droits aux libertés d'expression et d'association, garanties par les traités internationaux, en particulier le droit de promouvoir et de s'attacher à concrétiser les droits humains, individuellement ou collectivement.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 9 AVRIL 2013 AINSI QUE VOS MESSAGES DE SOLIDARITÉ À :

Chef de la police

Augustine Chihuri
Zimbabwe Republic Police
P. O. Box 8807, Causeway
Harare, Zimbabwe
Fax : +263 4 253 212 (merci de vous montrer persévérant)

Formule d'appel : Dear Commissioner General, / Monsieur,

Responsable du poste de police central de Harare

Harare Central Police station
Zimbabwe Republic Police
PO Box CY 154
Harare, Zimbabwe

Fax : + 263 4 754 176 (merci de vous montrer persévérant)

Formule d'appel : Dear Officer in Charge, / Monsieur,

Projet de paix pour le Zimbabwe
PO Box BE 427
Belvedere, Harare
Zimbabwe

Texte proposé : « Je souhaite vous témoigner ma solidarité quant à vos activités en faveur des droits humains. »

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Zimbabwe dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ZIMBABWE. LE PERSONNEL D'UNE ONG DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS EST EN DANGER

COMPLÉMENT D'INFORMATION

En 2008, trois membres du personnel du ZPP ont été enlevés par des hommes qui étaient, semble-t-il, des agents de la sûreté de l'État. Il s'agissait notamment de Jestina Mukoko, directrice de l'organisation, qui a été torturée en détention. Elle a été remise à la police au bout de trois semaines, avant d'être arrêtée et inculpée d'avoir « tenté de recruter des personnes pour leur dispenser un entraînement militaire en vue de renverser le gouvernement ». En septembre 2009, la Cour suprême a ordonné l'abandon des poursuites pénales à l'encontre de Jestina Mukoko.

Depuis août 2012, la police a effectué des descentes dans les locaux de six ONG : le Réseau de soutien aux élections au Zimbabwe (ZESN), le ZPP, l'Organisation nationale des jeunes pour le développement, l'Association zimbabwéenne pour les droits humains (ZimRights), l'Unité d'aide psychologique, et Gays et lesbiennes du Zimbabwe (GALZ). Elle a saisi du matériel, notamment des ordinateurs, des téléphones portables et des documents confidentiels relatifs à des projets. Plusieurs défenseurs des droits humains font actuellement l'objet d'accusations découlant de ces descentes de police.

Les opérations visant le ZPP et d'autres groupes de défense des droits humains au Zimbabwe s'inscrivent dans le droit fil du harcèlement et des manœuvres d'intimidation systématiques dont ont été victimes des ONG par le passé, à l'approche de certaines élections. Les autorités cherchent à restreindre les activités de ces entités et leur accès à la population. Un référendum sur la nouvelle Constitution doit avoir lieu le 16 mars 2013. Il sera suivi d'une élection générale.

En décembre 2012, à sa 13^e Conférence populaire nationale, le ZANU-PF, parti du président Mugabe, a adopté une résolution demandant « au parti de veiller à ce que le gouvernement procède à l'interdiction des ONG égarées qui dévient de leur mandat ». L'Accord politique global prévoit que le ministère de l'Intérieur soit codirigé par le MDC-T et le ZANU-PF mais, dans la pratique, c'est ce dernier qui contrôle la police. Amnesty International estime que la vague actuelle de harcèlement et de manœuvres d'intimidation visant des défenseurs des droits humains est la conséquence de la résolution du ZANU-PF.

Noms : Plus de 400 adhérents du ZPP, dont 36 employés du siège de Harare, des membres et des observateurs de terrain issus de la population locale

Genre : hommes et femmes

AU 19/13, AFR 46/001/2013, 26 février 2013